



Déclaration préalable de la CGT Educ'action Versailles au CTA du 14 01 2014

Ce CTA est réuni pour examiner la dotation horaire ainsi que les évolutions de la carte des formations de l'académie pour la rentrée prochaine. En préalable, la CGT Educ'action tient à dénoncer les conditions matérielles de ce CTA. En effet, comme les années précédentes le nombre d'élèves ainsi que les moyens horaires du second degré sont fournis sans comparatif avec ceux de l'année précédente. De même, seules les demandes d'ouverture ou de fermeture de formations sous statut scolaire sont données aux organisations syndicales : la CGT Educ'action demande que, comme dans d'autres académies, soient fournis des documents présentant l'ensemble de la carte des formations de l'académie et ses projets d'évolutions intégrant les formations en apprentissage.

De plus, les délais entre ce CTA et les CTSD devant étudier les DGH départementales sont intenable. Ce CTA se réunit le 14 après-midi pour des CTSD sensés se tenir le 23, avec, par exemple, le groupe de travail préparatoire au CTSD du Val d'Oise prévu jeudi 16 à 16h.

La CGT Educ'action dénonce ce calendrier qui impose aux services des Direction Académique de travailler dans l'urgence et ne permet pas aux organisations syndicales siégeant dans ces CT de pouvoir examiner les documents fournis par l'administration dans les délais légaux.

Enfin, elle dénonce l'absence de fléchage différencié entre l'enseignement professionnel et l'enseignement général et technologique dans la dotation académique des lycées.

A la lecture des documents préparatoires à ce CTA, il apparaît que nous accueillerons 3 037 élèves supplémentaires dans le second degré et 6 495 dans le premier degré. En regard de cette hausse, les créations de 172 ETP du second degré et les 368 emplois du premier degré semblent bien insuffisantes. Il semble clair qu'il sera compliqué, *d'a minima*, maintenir les conditions actuelles d'exercice dans notre académie. Nous avons déjà noté l'année dernière que les efforts consentis ne seraient pas suffisants pour revenir sur les suppressions cumulées de ces dernières années et la hausse démographique. En effet, si la rentrée 2013 a été difficile dans les collèges, en Seconde générale et dans les écoles, on peut déjà annoncer que la prochaine ne sera pas plus facile, c'est particulièrement vrai dans les lycées où le ratio dotation horaire sur effectif élève est en baisse.

La mise en place d'une pondération pour les enseignant-e-s en zone d'éducation prioritaire serait une mesure positive si elle n'avait pas été précédée d'une limitation de ces ZEP excluant la totalité des lycées, ceux-ci accueillant pourtant des élèves de moins de 16 ans sous obligation scolaire. Cette mesure n'est pas cohérente avec la volonté systématiquement affichée d'élévation générale du niveau de formation. Notre système éducatif maintient, voire accentue les inégalités sociales, un gouvernement progressiste ne saurait s'en satisfaire.

La CGT Educ'action s'opposera à une limitation générale de la carte de l'éducation prioritaire et se tiendra aux côtés des personnels qui s'y opposeront dans leur établissement.

Il serait exagéré de dire que nous allons étudier l'évolution de la carte des formations, puisque celle-ci ne va que très peu évoluer. Assez régulièrement l'on s'interroge sur les difficultés des lycées professionnels à remplir leurs classes, en particulier dans les filières industrielles. Il y a certes des problèmes de méconnaissance de ces filières et de représentation négative des métiers dits « manuels », mais il manque aussi une politique volontariste de dynamisation de ces filières, de modernisation des locaux et des ateliers. Comme chaque année les quelques projets d'évolution de

CGT-Éduc'action Versailles, 245 Boulevard. Jean Jaurès - 92100 BOULOGNE-BILLANCOURT
☎ : 01.46.09.98.70 📠 : 01.46.09.90.19 e-mail : uasenver@wanadoo.fr
Site web de CGT-Éduc'action Versailles : <http://www.premiumorange.com/uasenver>



structures nous sont présentés comme émanant « des établissements », ce qui veut dire dans les faits qu'ils ont été réfléchis, portés le plus souvent par le-la chef d'établissement et/ou le-la chef des travaux, ou bien que ce sont les instances académiques et régionales qui les ont pensés. La plupart du temps, cette réflexion se fait sans les équipes enseignantes des lycées professionnels pourtant en contact quotidien avec les entreprises du bassin, les familles, les référentiels. Les moyens ne sont pas donnés à l'enseignement initial public d'accueillir et de former tous les jeunes qui choisissent, ou auxquels on impose, cette orientation. Surtout si l'on organise la concurrence de cet enseignement initial avec des formations en apprentissage, comme c'est de plus en plus souvent le cas. Dans les filières de formation aux métiers du tertiaire, la mise en place du Baccalauréat professionnel en 3 ans continue de poser des problèmes à une partie des élèves. La seconde professionnelle Gestion Administration n'est pas accessible aux jeunes les plus en difficulté, à 30 par classe, avec des programmes très chargés, cette première année de formation en lycée professionnel est très difficile pour les enseignants et pour les élèves ! Les bilans de la généralisation du bac pro 3 ans, présenté comme une réforme très positive, sont très éloignés de la vie quotidienne de la plupart des établissements de notre académie...

La baisse des moyens de remplacement, que ce soit pour compenser le manque de dotation en heures poste ou par manque d'entrée lors du mouvement inter académique, est un mauvais signal envoyé aux enseignants en poste. Le manque évident de moyens de remplacement génère de la tension dans les établissements scolaires, à la fois pour les équipes enseignantes, la vie scolaire, les élèves et les familles. Les solutions de remplacement en interne participent aux tensions et à la pression qui s'exerce sur les enseignant-e-s. Le recours constant à des non-titulaires n'est pas non plus une solution, surtout en l'absence de dispositifs pérennes permettant l'accès à la titularisation de ces salarié-e-s précaires.

La CGT Educ'action s'oppose au choix du rectorat de fermer les FCIL de préparation aux concours infirmiers dans notre académie. Ces préparations publiques sont gage de réussite pour les jeunes qui s'y inscrivent, leur disparition renverrait vers les seules prépas privées.

La CGT Educ'action dénonce la fermeture de nombreux CIO dans l'académie, elle rappelle son attachement à un service public d'orientation de proximité et s'est engagée avec d'autres organisations dans la diffusion et la signature d'une pétition réaffirmant cette nécessité.

La CGT Educ'action tient à affirmer son opposition à la réduction drastique du nombre d'agences comptables dans l'académie. Cette mesure ne fera qu'alourdir la charge de travail des collègues concerné-e-s, compliquera la gestion comptable des EPLE et donc aggravera les conditions d'étude des élèves et de travail des personnels dans les établissements, comme cela s'est déjà vérifié avec les réductions des années précédentes. Cette décision ne fait d'ailleurs que traduire une politique globale d'austérité qui, quoi qu'en dise le ministère, n'épargne pas l'éducation nationale, notamment en termes de recrutement pour les personnels non enseignants.

Les représentants de la CGT Educ'action Versailles au CTA

Marie Buisson, Michaël Marcilloux

CGT-Éduc'action Versailles, 245 Boulevard. Jean Jaurès - 92100 BOULOGNE-BILLANCOURT
☎ : 01.46.09.98.70 📠 : 01.46.09.90.19 e-mail : uasenver@wanadoo.fr
Site web de CGT-Éduc'action Versailles : <http://www.premiumorange.com/uasenver>

FEDERATION DE L'ÉDUCATION DE LA RECHERCHE ET DE LA CULTURE